

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 29      Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 8 octobre 2019 s'est réuni le lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, ANGELY Lydie, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, COUZINEAU Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, FIGUÉS Fatima, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, MAURIN Patrick, BORDERIE Sophie, BRETAGNE Karine,

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick à MAHIEU Anne, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël

-----  
**F.03**

**Convention triennale d'objectifs avec l'Association des Arts et Traditions Populaires**

La ville de Marmande souhaite élaborer de nouveaux rapports entre la municipalité et les associations, en créant un partenariat autour de priorités complémentaires (structuration de l'association, animation de la ville, activités culturelles et éducatives).

Elle a également comme volonté de renforcer l'attractivité de la ville et du territoire en créant un lieu d'histoire valorisant son identité locale

Attendu :

Qu'une précédente convention a organisé l'action de l'association des ATP afin de lancer un projet local structurant culturel dans une dynamique de développement territorial.

Que le bilan de ses actions sur la durée de la convention initiale répond à l'ensemble des objectifs définis dans cette dernière

Qu'en outre, un de ses membres actifs, Madame Josette Menara, a constitué et animé, durant cette même période une collection et une exposition présentant un fort intérêt sur les diverses pratiques de l'habillement (tissus, coiffes, costumes), mettant en situation des mannequins autour de saynètes de la vie quotidienne des siècles passés. De nombreuses pièces sont d'époques, d'autres reconstituées à l'identique.

Que le souhait des deux parties vise à conforter cette dynamique d'une part, ainsi qu'à renforcer le caractère de ce lieu autour de trois priorités

- pérenniser ce lieu d'information et de ressources ouvert au public et faire connaître ce patrimoine aux jeunes
- animer ce lieu d'expositions (permanente et temporaire) et renforcer les capacités d'accueil
- renforcer ce lieu de vie, de diffusion et de pratique de notre patrimoine immatériel et consolider les postes d'enseignement

En conséquence, Il propose de renouveler ce partenariat

Une convention triennale d'objectifs, annexée à la présente délibération, déterminera les conditions de soutien de la municipalité à ce projet ainsi que les obligations réciproques des parties, et notamment, la mise à disposition de la Maison des métiers d'art, le versement d'une subvention annuelle, ainsi que les conditions de fonctionnement de cette structure et d'évaluation de son projet.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** de valider le bilan présenté par Mr le Président de l'association des ATP et de confirmer le partenariat construit avec l'association des arts et traditions populaires
- Autorise** M. le MAIRE à signer la convention triennale d'objectifs avec l'association des Arts et Traditions populaires déterminant les conditions de fonctionnement de ce projet et du soutien apporté par la municipalité

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 15 octobre 2019

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

The image shows the official seal of the Mayor of Marmande, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '147'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/10/2019  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18/10/2019



Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET